



Affectation d'un bâtiment annexe à une habitation

Par **Krou32**, le **06/07/2020** à **21:27**

Bonjour,

Je souhaite aménager un bâtiment annexe attenant à mon logement mais je ne suis pas sûr des démarches administrative que je dois effectuer.

Le projet est donc d aménager une partie de mon bâtiment attenant (135m² de pièce de vie, 30m² de garage,45m² de trémies) à mon logement pour y faire des pièces de vie supplémentaires.

Le tout à déjà fait l objet d un permis de construire en 2013(permis non clôturé à ce jour car auto construit petit à petit) avec recours à un architecte DPLG et changement d affectation (anciens bâtiments agricoles).

Sur le P.C 83m² ont été déclarée en tant que création de surface plancher par changement d affectation (mon logement) et le reste (200m²) que je souhaite aménager à présent apparaît sur les légendes du P.C comme « bâtiment existant non aménagé« .

Mis à part la pose de 4 velux supplémentaires,le reste des façades , des volumes et des planchers restent identiques à ce qui avait été déclaré sur le PC.

Le dit bâtiment est clos avec des volets ou fenêtres « provisoire « .

Je me questionne donc sur ces points :

- le bâtiment annexe a-t-il la même affectation que le logement sachant que les locaux

accessoires d'un bâtiment sont réputés avoir la même destination que le local principal ?

- Il y a-t-il création de surface plancher sachant que les volumes et ouvertures ont déjà été déclarés sur le précédent P.C?

Merci de m'avoir lu.